Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement : invitation à

l'assemblée des délégués, les samedi 15 et dimanche 16 mai 1954

à Saint-Gall

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

francs suisses) comme crédit de construction, et ont même été obligées de réserver un tiers de cette somme au profit de propriétaires privés, c'est-à-dire en faveur de la construction de logements qui seront ensuite vendus à leurs locataires. Ainsi, au lieu d'avoir chaque année une augmentation de la construction de logements à louer, on en a vu le nombre diminuer ces temps derniers.

On constate actuellement en France la situation paradoxale suivante: on construit de nouveaux logements, mais pas pour ceux qui en ont véritablement besoin. Pour les économiquement faibles, pour la grande masse de la population salariée, aucun logement n'est créé, puisque le prix d'un immeuble est si élevé à l'heure actuelle que cette classe ne peut pas espérer pouvoir en payer une location raisonnable.

Le problème du logement est donc devenu le problème social Nº 1. Et si l'on ne bâtit pas, en souffrent et la construction du meuble, et d'autres industries encore. Un dicton populaire n'affirme-t-il pas que : « Lors-

que le bâtiment va, tout va »?

Les nombreux candidats au poste de président du Conseil ont, ces derniers temps, tous montré dans leur programme, l'utilité de la construction de nouveaux logements, et le président Laniel a déclaré au Parlement: « Chaque centime que nous pouvons économiser, doit être employé à la construction de logements. »

On ne voit de toutes façons pas très bien où de nouvelles économies pourraient être faites, car il n'y a pas longtemps, le Parlement déclara qu'il se trouvait dans l'obligation d'augmenter quelques impôts indirects, qui d'ailleurs ne suffiront qu'à payer quelques dépenses courantes.

Ainsi, la situation de la construction de logements est très mauvaise en France. Le gouvernement connaît très bien les soucis de milliers de ses administrés; il voudrait les aider, mais le Parlement n'a, jusqu'à maintenant, mis à sa disposition que des montants insuffisants pour garantir des crédits de construction. « On fera des économies » : un tel principe risque de faire attendre longtemps encore les réalisations promises.

Pour le 400e anniversaire de la naissance du roi Henri IV, le président de la République se rendit à Pau. La parole devenue célèbre de ce roi, qui disait que son but était « que chaque Français pût mettre, chaque dimanche, la poule au pot », a été reprise par le président Vincent Auriol, mais un peu transformée : « Si Henri IV vivait aujourd'hui, prononça-t-il, il ne parlerait plus de poule au pot, mais il n'aurait de tranquillité que chaque Français ait son propre logement. » Le but de la politique française est donc bien clair : le malheur est que personne ne sait très bien comment il pourrait être atteint. (Adapté de Das Wohnen.)

UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

INVITATION A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

les samedi 15 et dimanche 16 mai 1954 à SAINT-GALL

PROGRAMME

Samedi 15 mai :

10.30 Séance du Comité central.

14.30 Assemblée des délégués au Restaurant «Uhler».

Ordre du jour :

- Procès-verbal de la dernière assemblée des délégués;
- 2. Rapport annuel du Comité central;
- 3. Rapport financier annuel du journal « Das Wohnen »:
- 4. Rapport financier annuel de l'Union suisse ;
- 5. Rapport financier du Fonds de roulement;
- Rapport de la Commission de contrôle, approbation des comptes et décharge à l'administration;
- 7. Election des vérificateurs ;
- 8. Fixation de la cotisation annuelle;
- 9. Propositions;
- 10. Divers;
- Echange de vues sur la construction bon marché. Introduction de M. Heinrich Gerteis, secrétaire central.
- 20.00 Séance de cinéma au Restaurant «Uhler»: La $Nature\ en\ Danger.$

Dimanche 16 mai:

8.30 Tour de ville et visite des colonies d'habitation. Rassemblement sur la place du Marché (Marktplatz).

- 12.00 Dîner au Restaurant «Schützengarten».
- 14.20 Départ de la Gare centrale (quai II), pour une promenade sur le Bodan.

Renseignements généraux.

Les $cartes\ de\ vote$ seront remises aux délégués par les différentes sections.

L'adresse du *Comité d'organisation* est la suivante : Union suisse pour l'amélioration du logement, M. Ernst Wahrenberger, 48, Ilgenstrasse, Saint-Gall (tél. 23554).

La carte de participant est de Fr. 17.— et comprend le tour de ville, le dîner du dimanche, la promenade sur le Bodan, la séance de cinéma, ainsi qu'une participation aux frais généraux de l'assemblée.

Les *inscriptions* seront reçues par le Comité d'organisation jusqu'au 30 avril 1954, au plus tard. La carte de participant n'est délivrée que si son montant a été versé au compte de chèques postaux du Comité d'organisation IX. 156, jusqu'au 8 mai, au plus tard.

Logement des délégués. Le Comité d'organisation se charge, sur demande, de procurer des chambres d'hôtel. Ces chambres devront être occupées dès l'arrivée. Les frais d'hôtel seront à payer directement à l'hôtel. A partir du 10 mai, il ne sera plus possible de s'assurer des chambres.

Le Comité d'organisation installera un bureau, le samedi 15 mai, dès 10 h. 30, dans le hall des guichets, à la gare de Saint-Gall.

Retour. Les participants à la promenade sur le Bodan auront la possibilité de prendre à Rorschach le train qui arrive à Genève à 23 h. 07.